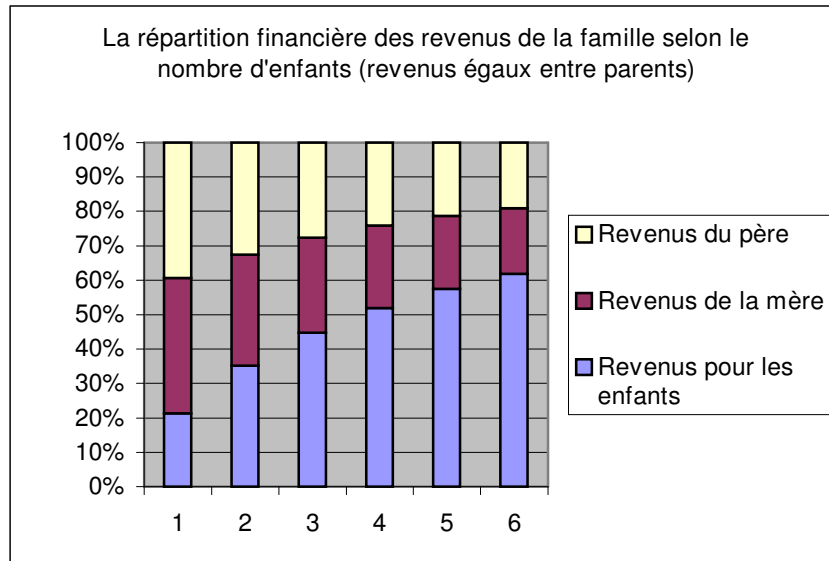


Les aliments dus aux enfants

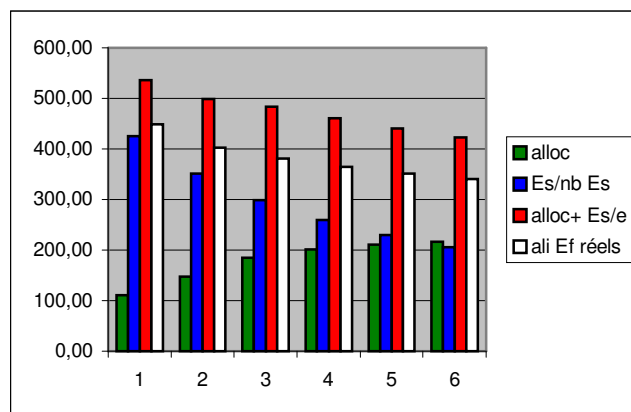
Les aliments versés aux enfants en pourcentage du revenu total de la famille



On constate que les revenus des parents tombent à un peu plus de 50% du total des revenus dès le troisième enfant.

Les aliments réels par enfant selon le nombre d'enfants

en vert, le montant moyen des allocations familiales par enfant,
 en bleu, les aliments pour les enfants par enfant d'une famille sans augmentation de revenus (2000 •),
 en rouge, la somme des histogrammes verts et bleus,
 en blanc, les aliments réels versés aux enfants par enfant (revenus de base + allocations familiales)



On constate que le système actuel inégalitaire selon le nombre d'enfants du montant des allocations familiales vise en fait de rééquilibrer les aliments par enfant.

On constate également que plus des deux tiers des allocations familiales dans le cas d'une famille avec un seul enfant sont en fait utilisés par les parents et non pour l'enfant.